

Senlis, le 13 février 2018

Chères adhérentes, chers adhérents,  
Nous avons le plaisir de vous inviter à

**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AF3V**  
le **dimanche 18 mars 2018** de **9h30 à 16h00**  
à l'Auberge de Jeunesse Yves Robert  
Esplanade Nathalie Sarraute

Une occasion annuelle pour tous les usagers des voies vertes, les adhérentes et les adhérents de l'association de se rencontrer et d'échanger sur les sujets qui nous sont chers, comme la mobilité active, le réseau des itinéraires des voies vertes et bien d'autres encore, pour faire avancer les choses.

Cette assemblée présentera les actions menées par les délégations régionales durant l'année écoulée, mais aussi les travaux et les nouveaux projets du Conseil d'Administration qui structurent d'avantage la force de l'AF3V.

Une belle assemblée se profile. La matinée sera consacrée aux ateliers pour échanger sur les projets importants. L'après-midi sera pour l'assemblée générale.

Nous vous y attendons nombreux. Très cordialement.

Le Conseil d'Administration.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- 9h30 : Accueil des participants
- 10h00 : Présentation de 3 des projets en cours :
  - . La rénovation du site
  - . La mobilité inclusive
  - . La labellisation
- 11h00 : Les ateliers :
  - . à la rencontre des délégués
  - . cartographie
- 12h00 : Déjeuner sur place (à réserver, voir en annexe)
- 13h30 : Accueil, émargement, gestion des mandats
- 14h00 : **Assemblée générale ordinaire** :
  - Présentation du rapport moral
  - Présentation du rapport financier
  - Présentation des rapports d'activités
  - Motion d'orientations de l'AF3V proposée par l'Administration
  - Élection du Conseil d'Administration : Les candidats doivent se présenter en début de réunion. Au mieux, envoyer votre candidature à [secretariat-national@af3v.org](mailto:secretariat-national@af3v.org) d'ici le 28 février 2018
- 16h00 : Clôture de l'assemblée générale
- 17h00/17h30 : Réunion du nouveau conseil d'Administration (élection du Bureau ou fixation prochaine d'une date de réunion)

Par souci d'économie, le rapports d'activité et financier vous seront envoyés par email sur simple demande à [info@af3v.org](mailto:info@af3v.org).

**SI VOUS NE POUVEZ PAS ASSISTER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, MERCI DE NOUS RETOURNER LE MANDAT CI-JOINT EN ANNEXE.**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AF3V DU 18 MARS 2018

**PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
RÉSERVATION DU DÉJEUNER SUR PLACE**

Je soussigné(e), .....  
participera à l'assemblée générale de l'AF3V le 18 mars 2018 et :

- me porte candidat au conseil d'administration
- participera au déjeuner pris à l'auberge de jeunesse (je note qu'une participation de 5 € me sera demandée)
- ne participera pas à l'assemblée générale de l'AF3V et remets mon pouvoir dûment rempli ci-dessous.

*Rappel* : Seuls les adhérents à jour de leur cotisation à la date de l'AG disposent d'un droit de vote

**PROCURATION\***

Je soussigné(e), ..... adhérent à l'AF3V,  
ou président de l'association\*\*.....  
donne mandat à\*\*\* .....  
ou toute personne désignée par elle/lui (chaque membre présent ne pouvant disposer de plus de quatre mandats), pour me représenter et voter en mon nom à l'assemblée générale de l'AF3V du 18 mars 2018.

Fait à ..... Signature :

Le .....

\* Seuls les adhérents à jour de cotisation à la date de l'assemblée générale disposent d'un droit de vote.

\*\* Rayer la mention inutile

\*\*\*Noter le nom de l'adhérent(e) qui sera présent(e) ou ne rien noter.

**ACCÈS À L'AUBERGE DE JEUNESSE YVES ROBERT**

ESPLANADE NATHALIE SARRAUTE 75018 PARIS (EN FACE DU 43 RUE PAJOL)

Accès en Métro :

- Station La chapelle : Ligne 2 - Nation - Porte Dauphine  
ou
- Station Marx Dormoy : Ligne 12 - Aubervilliers - Mairie d'Issy

Accès modes actifs :

Visiter le site <https://www.google.fr/maps/place/Auberge+de+jeunesse+HI+Paris+Yves+Robert/@48.8888376,2.359662,17z/data=!4m5!3m4!1s0x0:0xf3b95c263ada7770!8m2!3d48.8886193!4d2.3629242>

**CONSEILS PRATIQUES**

- Si vous comptez dormir sur Paris, et en particulier à l'Auberge de Jeunesse Yves Robert (ou à l'AJ d'Artagnan), nous vous conseillons de réserver rapidement vos nuitées. La nouvelle convention AF3V-FUAJ vous permet en effet d'obtenir gratuitement la carte des auberges de jeunesse, avec en **bonus une réduction de 5 %.**